



PROGRAMME D'ASSURANCE INDIVIDUELLE POUR LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES THÉRAPEUTES NATURELS.

Découvrez notre tout nouveau plan d'assurance pour les membres, soigneusement conçu pour répondre à vos besoins spécifiques en matière de santé et de bien-être. Nous sommes ravis de vous présenter ce plan d'association vendu en exclusivité par Valérie Castonguay et Tommy Brochu, deux experts renommés dans le domaine de l'assurance.

En tant que membre de l'Association québécoise des Thérapeutes naturels, nous comprenons que votre santé et votre bien-être sont des priorités essentielles, c'est pourquoi votre association a veillé à sélectionner les meilleures options pour vous.



PLUSIEURS PROTECTIONS DISPONIBLES :

1. Assurance invalidité :

Cette protection garantit un remplacement de revenu en cas d'invalidité temporaire ou à long terme due à une blessure ou une maladie, permettant ainsi aux membres de maintenir leur niveau de vie malgré une absence au travail prolongée.

2. Assurance frais généraux :

Cette assurance prend en charge les frais généraux essentiels de l'entreprise des membres, tels que les loyers, les factures et les charges fixes, afin de les aider à maintenir leur activité en douceur.

3. Assurance maladie complémentaire :

En complément du régime public de santé, cette assurance offre une couverture étendue pour certains soins de santé spécifiques.

4. Assurance dentaire

5. Assurance vie

Avec Valérie et Tommy comme partenaires, les membres de l'Association québécoise des Thérapeutes naturels bénéficient d'un choix d'assurances flexibles et adaptées à leurs professions, leur permettant ainsi de se concentrer pleinement sur leur pratique tout en ayant la tranquillité d'esprit concernant leur protection financière et leur bien-être global.

Personne n'est à l'abri d'un accident ou bien d'une maladie.

Il est donc important de protéger votre santé, vos finances et celles de votre entreprise.

Certaines conditions s'appliquent

Communiquez avec Valérie Castonguay ou Tommy Brochu dès aujourd'hui pour en savoir plus.



Valérie Castonguay

819 578-2273 – valerie.castonguay@sf-vc.com



Tommy Brochu

819 452-4464 – tommy@brochuservicesfinanciers.com



UNE VILAINE FRACTURE ET VOUS VOILÀ SANS REVENU?

VOTRE ASSOCIATION Y A PENSÉ!

**LA SOLUTION : ASSURANCE INDIVIDUELLE
OFFERTE À LA CARTE**

**Cher membre, nous sommes mandatés par votre association
pour vous offrir une protection pour assurer vos revenus. Pour obtenir tous les renseignements,
simplement remplir le formulaire de demande de renseignements ci-dessous.**

Formulaire de demande de renseignements

Profession :	
Prénom et nom :	Date de naissance :
Téléphone :	Cellulaire :
Adresse :	
Code postal :	Province :
Quel est le meilleur moment pour vous joindre par téléphone?	
Êtes-vous couvert par l'assurance collective de votre conjoint.e ou celle d'un autre employeur?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
État civil : <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Monoparental <input type="checkbox"/> Marié ou conjoint de fait <input type="checkbox"/> Famille	
Avez-vous des problèmes de santé connus? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, précisez :	

Vous devez faire parvenir ce formulaire par courriel à valerie.castonguay@sf-vc.com OU tommy@brochuservicesfinanciers.com. À la réception de vos coordonnées, un conseiller mandaté par votre association communiquera avec vous. Pour plus de renseignement, communiquez avec VALÉRIE CASTONGUAY au 819 578-2273 OU TOMMY BROCHU au 819 452-4464

